

Réponses aux questions portant sur le texte de Montaigne tiré des Essais, 1580.

En jaune fluo : à retenir par cœur/à conserver sur une fiche.

Objectifs.

- Analyser le **pacte de lecture** (rappel : le pacte de lecture, c'est ce « contrat » passé entre l'auteur et le lecteur ; l'auteur propose, dans son autobiographie d'être sincère et complet, autant que le permet sa capacité à se souvenir) proposé par Montaigne.
- Comprendre quelle forme de l'écriture de soi est à l'œuvre dans cet « Avis au lecteur ».
- Comprendre que dans le texte de Montaigne on trouve ce que définira par la suite un critique du XXe siècle, Philippe Lejeune, qui définit l'autobiographie de cette façon : « le récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité ».

ENTRER DANS LE TEXTE.

1 « L'Avis au lecteur », qui précède le premier chapitre des Essais nous fait immanquablement penser à l'autobiographie. L'auteur s'exprime à la première personne, le texte est signé et daté. Montaigne s'adresse directement à son lecteur, à la deuxième personne du singulier, par l'apostrophe, et annonce qu'il va parler de lui-même (« Ainsi, Lecteur, je suis moi-même la matière de mon livre », l. 21). On retrouve ici les grandes marques du genre autobiographique, même s'il s'agit d'un essai.

2. Montaigne se prend lui-même comme sujet. Il le dit précisément en utilisant la métaphore picturale (« car c'est moi que je peins », l. 17), mais aussi en s'identifiant au livre lui-même (« je suis moi-même la matière de mon livre », l. 21-22). Les raisons pour lesquelles il écrit ses Essais sont multiples et d'abord exprimées négativement : il ne s'agit ni d'édifier le lecteur (« je n'y ai aucune considération de ton service », l. 4-5) ni d'écrire une œuvre destinée à la « gloire » posthume de l'auteur (l. 5) : Montaigne dit ne pas « chercher la faveur du monde » (l. 14-15), ajoutant même à la fin du texte que le sujet du livre est « frivole » et « vain » (l. 22-23). En réalité, l'auteur présente les Essais comme un livre adressé à ses « parents et amis » (l. 8) et destiné à entretenir sa mémoire (l. 9-13). Il le publie malgré tout.

3. Montaigne achoppe sur la question de la sincérité, comme il le dit avec l'utilisation de la restriction « autant que la révérence publique me l'a permis » (l. 18-19). La phrase qui suit semble exprimer un regret : ne pas vivre « parmi ces nations qu'on dit vivre encore sous la douce liberté des premières lois de nature » (l. 20) afin de pouvoir se peindre « tout entier, et tout nu » (l. 21). On perçoit donc les réserves que Montaigne pose à ce portrait, limité dans sa sincérité par une forme de décence ou de bienséance propre à la société du XVIe siècle.

4. SYNTHÈSE.

L'œuvre de Montaigne s'inscrit bel et bien dans le cadre de l'écriture de soi, même si le pacte de sincérité est limité. Montaigne s'exprime à la première personne et se pose en sujet de son œuvre. Il va entrer dans une écriture intime, autant que son époque le lui permet.

VERS LE BAC. Commentaire.

L'axe de commentaire doit mettre au jour le caractère contradictoire du texte. En effet, Montaigne veut permettre à ses proches de nourrir la « connaissance » qu'ils ont eue de lui,

mais se limite (ou dit se limiter) dans son propos. Mais surtout, il s'adresse à son lecteur en le congédiant à la fin du texte « Adieu donc », l. 23), ce qui est une façon un peu originale de piquer sa curiosité.

On peut donc construire l'axe de la façon suivante :

1. Un « avis au lecteur » contradictoire

a) Se prendre pour objet (« je suis la matière de mon livre »), mais ne pas se peindre « tout nu »

b) S'adresser au « lecteur » et lui dire « Adieu ».

VERS LE BAC. Oral.

Les marques de l'énonciation sont nombreuses :

– présence de l'énonciateur : pronom de première personne, en position de sujet (« je ») et d'objet (« me/m' », « moi », renforcé par l'adjectif indéfini « moi-même »), déterminants possessifs « ma », « mes » ;

– adresse au lecteur : apostrophe (l. 2 et l. 21), pronoms de deuxième personne en position d'objet (« te/t' ») essentiellement, mais aussi de sujet (« tu ») ;

– date et lieu : l'avis est signé du 12 juin 1580, à Montaigne, c'est-à-dire dans son château.